

Lycée d'Enseignement Agricole Privé

Centre de Formation en Travail Social

DOCUMENTS À JOINDRE IMPÉRATIVEMENT AU DOSSIER D'INSCRIPTION MONITRICE ÉDUCATRICE / MONITEUR ÉDUCATEUR Au plus tard au 30 avril 2021

- Un chèque de 184 € libellé à CPFP LA ROUATIÈRE, pour le paiement des <u>droits d'inscription</u> (inscrire au dos du chèque le nom ainsi que le prénom du stagiaire). Ce paiement <u>obligatoire en une fois</u>, sera encaissé début d'octobre. Ce montant n'est pas remboursable.
- Un chèque de 350 € libellé à CPFP LA ROUATIÈRE, pour le paiement des <u>frais de scolarité</u> (inscrire au dos du chèque le nom ainsi que le prénom du stagiaire).
 Vous avez la possibilité de faire trois chèques de 116€, 116 € et 118 €, qui seront encaissés en octobre, novembre et décembre. Ces paiements devront être obligatoirement réglés avant le 31 décembre.
- Un certificat de scolarité pour les personnes scolarisées l'année précédente.
- Un relevé d'identité bancaire au même nom que les chèques de frais de scolarité et de droits d'inscription.

Pour les stagiaires boursiers :

L'attestation de bourses provisoires, puis la définitive (preuve de dépôt de dossier)

Pour les demandeurs d'emploi :

L'attestation de Pôle Emploi en date de l'entrée en formation

Les personnes ayant effectué des travaux saisonniers pendant la période estivale doivent impérativement s'inscrire à Pôle Emploi avant l'entrée en formation afin de pouvoir demander leurs attestations.

En cas de non-respect des demandes inscrites dans ce document, nous ne pourrons pas vous faire bénéficier des exonérations auxquelles vous pourriez prétendre (184 € et / ou 350 €).

Tout dossier incomplet ne sera pas accepté.



Site internet: www.larouatiere.com